



Soppe-le-Haut et Mortzwiller



Commune nouvelle : communication des Maires

Le 19 août 2015,

Madame, Monsieur,

Chers concitoyens,

Le projet de création d'une commune nouvelle vous sera prochainement présenté lors d'une réunion publique destinée aux habitants de nos deux villages. Elle aura lieu le jeudi 3 septembre à 20 heures au foyer rural de Soppe-le-Haut.

Néanmoins et sans attendre cette réunion publique, nous souhaitons vous apporter plusieurs compléments d'informations.

Les détracteurs du projet viennent de diffuser un document pour nous attaquer frontalement et nommément. En tant que Maires nous savons que nous sommes exposés aux critiques et nous n'entendons pas entrer dans le jeu des querelles de personnes qui ne feraient pas avancer le débat.

Sur le fond et en premier lieu, nous souhaitons préciser que la loi ne prévoit pas de référendum sur la constitution d'une commune nouvelle dès lors que les conseils municipaux approuvent majoritairement cette création. Convaincus du bien-fondé du projet, nous assumerons avec la majorité des conseillers municipaux cette décision.

Loin d'être des "moutons de Panurge", les conseillers municipaux de Soppe-le-Haut et Mortzwiller ont été informés au jour le jour de l'avancement du projet en toute transparence.

Une commission composée de cinq élus de chaque village a été constituée en respectant les équilibres et la diversité de chacun des deux conseils municipaux. Cette commission a rédigé une charte fixant les règles de fonctionnement de la commune nouvelle, elle a également approfondi les aspects financiers et patrimoniaux des deux communes. La conclusion des travaux a permis aux deux conseils municipaux d'approuver unanimement cette démarche.

Au sujet de l'élargissement immédiat du projet à la commune de Soppe-le-Bas, nous souhaitons rappeler l'objectif initial : **garder un maximum de proximité pour nos habitants et d'identité pour nos villages.**

Nous considérons qu'une commune nouvelle composée de deux villages regroupant 900 habitants et n'ayant que 200 mètres de distance entre les localités permet de maintenir la nécessaire proximité auquel aspire la population. Le regroupement de nos deux communes ayant un passé et des équipements communs depuis de très nombreuses années nous paraît plus pertinent pour maintenir une identité forte. Loin de nous l'idée de noyer nos habitants dans un ensemble trop vaste et plus difficile à gérer en intégrant d'emblée une troisième commune.

Nous souhaitons que Soppe-le-Haut et Mortzwiller restent deux villages où il fait bon vivre et qui bénéficient d'équipements au service de tous. C'est là aussi l'intérêt de nos habitants !

Notons également que notre projet permet la complémentarité entre nos investissements alors que la commune de Soppe-le-Bas va construire une mairie et une école pour elle seule.

A ce titre, nous assumons pleinement la création de la commune nouvelle à deux.

Les choses pourront toujours évoluer dans le temps mais notre volonté consiste à agir par étape et avec raison. Il est plus simple de réussir un tel mariage à deux qu'à trois.

Rappelons également que le Maire de Soppe-le-Bas a clairement indiqué par voie de presse qu'il était pour lui "urgent d'attendre" et qu'il préférerait "s'abstenir" de participer à un tel projet. Au vue de cette réponse, nous considérons le débat clos.

Enfin, au sujet de la fiscalité, notre objectif est l'équilibre pour nos habitants. Un taux moyen pondéré doit être mis en place avec un lissage des taxes sur douze ans et nous veillerons à ne faire subir aucun "coup de bélier" aux contribuables.

Bien entendu, il aurait été plus facile pour nous de ne rien faire et de continuer comme depuis toujours avec l'existant. Au contraire, nous faisons le choix de l'audace tout en conservant nos attaches rurales et la proximité nécessaire au "bien vivre ensemble". Nous agissons pour l'intérêt de nos habitants et en toute transparence.

Nous restons à votre entière disposition pour vous rencontrer et répondre à vos éventuelles questions sur ce dossier.

Sincèrement,

Franck DUDT



Maire de Soppe-le-Haut

Christophe BELTZUNG



Maire de Mortzwiller